M. Philippe MARZOLF Président de la CPDP LGV PACA 1 Bd Dugommier

13001 MARSEILLE

LR + A.R.

Monsieur le Président,

Le projet de **Ligne à Grande Vitesse « Provence-Alpes-Côte d'Azur** » fait l'objet depuis plusieurs mois dans notre région d'un intense « débat public » orchestré par la Commission Particulière que vous animez avec talent.

Notre organisme, je vous le rappelle, regroupe la totalité des vignerons en caves particulières ou coopératives produisant des vins AOC Côtes de Provence (soit plus de 5.000 exploitations). Notre appellation, par ailleurs, représente à elle seule plus de 75 % des vignobles provençaux d'appellation (la plus haute catégorie réglementaire en matière viticole).

Nous nous sommes naturellement engagés dès le début dans ce débat, dans la mesure où nous pensons que les terres agricoles en général (et donc essentiellement viticoles dans notre région) seraient très certainement concernées au 1<sup>er</sup> chef par le tracé et l'implantation des gares qui seraient retenus et qui, selon les projets actuels pourraient concerner plusieurs centaines d'hectares puisque les tracés évoqués traverseraient majoritairement le cœur de nos vignobles.

Après avoir longuement écouté et étudié les arguments et propositions faites dans le cadre du débat public par les différents acteurs, nous sommes amenés à proposer aujourd'hui une solution alternative dans la mesure où nous ne pouvons évidemment pas cautionner une telle situation.

Cette solution serait, selon nous, la seule à pouvoir concilier harmonieusement :

- d'une part les objectifs d'aménagement du territoire au niveau régional par la desserte la plus directe de l'agglomération niçoise et de la Côte d'Azur tout en permettant une meilleure liaison avec les départements 04 et 05, sans pour autant oublier Marseille et Toulon
- et d'autre part en préservant au maximum les terres viticoles puisque ce tracé emprunterait des secteurs à faible densité viticole ou même sans vocation viticole particulière

En effet, notre proposition a pour caractéristique de combiner une desserte par ligne nouvelle partant de la ligne actuelle du TGV Méditerranée entre Avignon et Aix en Provence, mais en évitant les terroirs viticoles de la Vallée du Rhône et de la région aixoise avec une gare près de Cadarache (projet ITER et liaison départements 04-05), puis passerait au nord et au nord-est du département du Var avec une gare dans l'est varois entre Les Arcs, et Fréjus. Cette ligne reprendrait ensuite le tracé prévu par l'Estérel afin de rejoindre Nice comme envisagé initialement. Cette solution permettrait de mettre en oeuvre le trajet le plus court pour relier Paris à Nice.

Afin de permettre néanmoins une desserte satisfaisante de Marseille et de l'aire toulonnaise, une autre ligne nouvelle relierait l'actuelle gare TGV d'Auribeau à Marseille Centre Ville (La Blancarde) et se poursuivrait par le Plateau de Signes pour rejoindre la gare de Toulon Centre. Cette ligne se raccorderait au réseau existant TER depuis cette gare pour la liaison Toulon-Les Arcs où elle retrouverait la ligne nouvelle vers Nice. Ce tronçon de ligne existant entre Toulon et les Arcs serait délesté du trafic destiné directement à Nice et à la Côte d'Azur qui emprunterait le tracé nord.

Vous trouverez ci-joint un plan esquissant nos propositions alternatives de tracé.

Nous vous demandons officiellement de verser la présente proposition au Débat Public afin qu'elle figure explicitement dans les éléments que vous aurez à rapporter.

Nous nous tenons naturellement à votre disposition pour de plus amples détails que vous jugeriez nécessaires,

Et vous nous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Guy GASPERINI Président

PJ: Proposition de tracé

## Propositions de Tracés

